

TRANSMIS LE 07/10/24  
REÇU LE 07/10/24  
AFFICHÉ LE  
NOTIFIÉ LE  
PUBLIÉ LE 08/10/24  
EXÉCUTOIRE LE 08/10/24

2024/...



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2024 DÉLIBÉRATION N°17

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉ 23BA50 - RÉAMÉNAGEMENT DU R+1 DE L'HÔTEL DE VILLE - LOT N° 4 REVÊTEMENTS MURAUX ET SOLS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-quatre, le 3 du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Adjoint au Maire (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

**Conseillers Municipaux (\*) :** Françoise LASCOT, Vincent MULOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

**Conseillers Municipaux (\*) :** Florent BATIER.

#### ABSENTS ayant donné Procuration

**Groupe J'AIME FRANCONVILLE :**

Roland CHANUDET : Henri FERNANDEZ

Florence DECOURTY : Nadine SENSE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Maryem EL AMRANI : Laurie DODIN

Rachel SABATIER GIRAULT : Sabrina FORTUNATO

Marion WERNER : Claire LE BERRE

**Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE:** Océane USTASE : Florent BATIER.

#### ABSENTS

**Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :** Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

**Secrétaire de séance :** Sabrina FORTUNATO.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 26 septembre 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



## CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2024 DÉLIBÉRATION N°17

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉ 23BA50 - RÉAMÉNAGEMENT DU R+1 DE L'HÔTEL DE VILLE - LOT N° 4 REVÊTEMENTS MURAUX ET SOLS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.**

### Le Conseil municipal

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

**VU** le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2194-1 et R. 2194-8,

**VU** la décision n°23-358 du 26 octobre 2023 relative à l'attribution du lot n°4 de la consultation n°23BA50 pour les travaux de réaménagement du R+1 de l'Hôtel de Ville,

**CONSIDÉRANT** l'attribution du Lot n°4 relatif aux travaux de pose de revêtements muraux et sols à la société MONTI CLAUDE ET FILS pour un montant global et forfaitaire de 49 599.00 € HT soit 59 518.80 € TTC,

**CONSIDÉRANT** qu'au cours des travaux, il s'est avéré nécessaire de prendre en compte plusieurs modifications de prestations à réaliser impliquant des travaux en plus-value et en moins-value,

**CONSIDÉRANT** qu'à ce titre, il y a eu lieu d'établir un avenant n°1 au marché, dont le titulaire est la société MONTI CLAUDE ET FILS sise 82 chemin de la Chapelle Saint Antoine à ENNERY (95300), afin d'acter les modifications du contrat,

**CONSIDÉRANT** qu'il résulte de cet avenant n°1 une plus-value de 3 821,00 € HT soit 4 585,20 € TTC, représentant 7,70 % du montant initial du marché,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché 23BA50 – LOT N°4 – REVETEMENTS MURAUX ET SOLS pour les travaux de réaménagement du R+1 de l'Hôtel de Ville,

**APRÈS** l'avis de la Commission Techniques en date du 17 septembre 2024 et de la Commission Ressources et Développement en date du 19 septembre 2024,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :**



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Direction de la Commande publique

Question n°17 du CM du 03/10/2024 - P 2/2

**Article 1 : APPROUVE** les conclusions de l'avenant n°1 au marché 23BA50 - LOT N°4 – REVETEMENTS MURAUX ET SOLS pour les travaux de réaménagement du R+1 de l'Hôtel de Ville, actant la réalisation de travaux modificatifs représentant une plus-value de 3 821,00 € HT soit 4 585,20 € TTC, et le nouveau montant du marché, s'établissant à 53 420,00 € HT soit 64 104,00 € TTC représentant une augmentation de 7,70 % du montant initial du marché.

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec la société MONTI CLAUDE ET FILS sise 82 chemin de la Chapelle Saint Antoine à ENNERY (95300).

**Article 3 : DIT** que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville.

**Article 4 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 5 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
 Xavier MELKI  
 Maire de Franconville-La-Garenne  
 Conseiller régional d'Ile-de-France



**À l'unanimité des votants**

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire  
 Le 03/10/24



Par délégation du Maire

T. Alain VERBRUGGER

# Acte à classer

DEL3102024Q17

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>&gt; AR reçu &lt;</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture		Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-10-07T15-59-05.00 ( MI256014792 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20241003-DEL3102024Q17-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - MARCHÉ 23BA50 - RÉAMÉNAGEMENT DU R+1 DE L'HÔTEL DE VILLE - LOT N. 4 REVÊTEMENT DE MURAUX ET SOLS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR U. MAR...  
SIGNER L'AVENANT N.1.



Date de décision : 03/10/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.8. avenant  
1.1.8.1. travaux

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 17 - CP - Marché 23BA50 HDV.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/10/24 à 15:59

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 07/10/24 à 15:59

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 07/10/24 à 16:04